



CHAMPIONNAT D3 VOILE BAIE DE MORLAIX 2013-2014
catamarans et dériveurs
Grade 5C
12 avril 2014
Saint Pol de Léon
Centre Nautique de Saint Pol de Léon

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles d'initiation à la régata (RIR)*
- 1.2 les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **8.00 € solitaires, 10.00 € double**

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription : **12 avril de 12h30 à 14h**
- 5.2 Briefing : **14h30**
- 5.3 A disposition du Comité : **15h**

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront présentées par l'organisateur à l'occasion du briefing précédant le départ de la régata.

7. LES PARCOURS

Les parcours seront de type triangle olympique. **Ce parcours pourra être modifié ou adaptés en fonction de la météo et du niveau des régatiers.**

8. CLASSEMENT

1 course devra être validée pour valider la compétition.

9. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : centre nautique de Saint Pol de Léon - BP 39 - 29250 SAINT POL DE LEON

Tél : 02 98 69 07 09

Mail : contact@voilesaintpol.com